




MISE EN PLACE D'UN PARCOURS DEDIE HANDICAP ET GROSSESSE

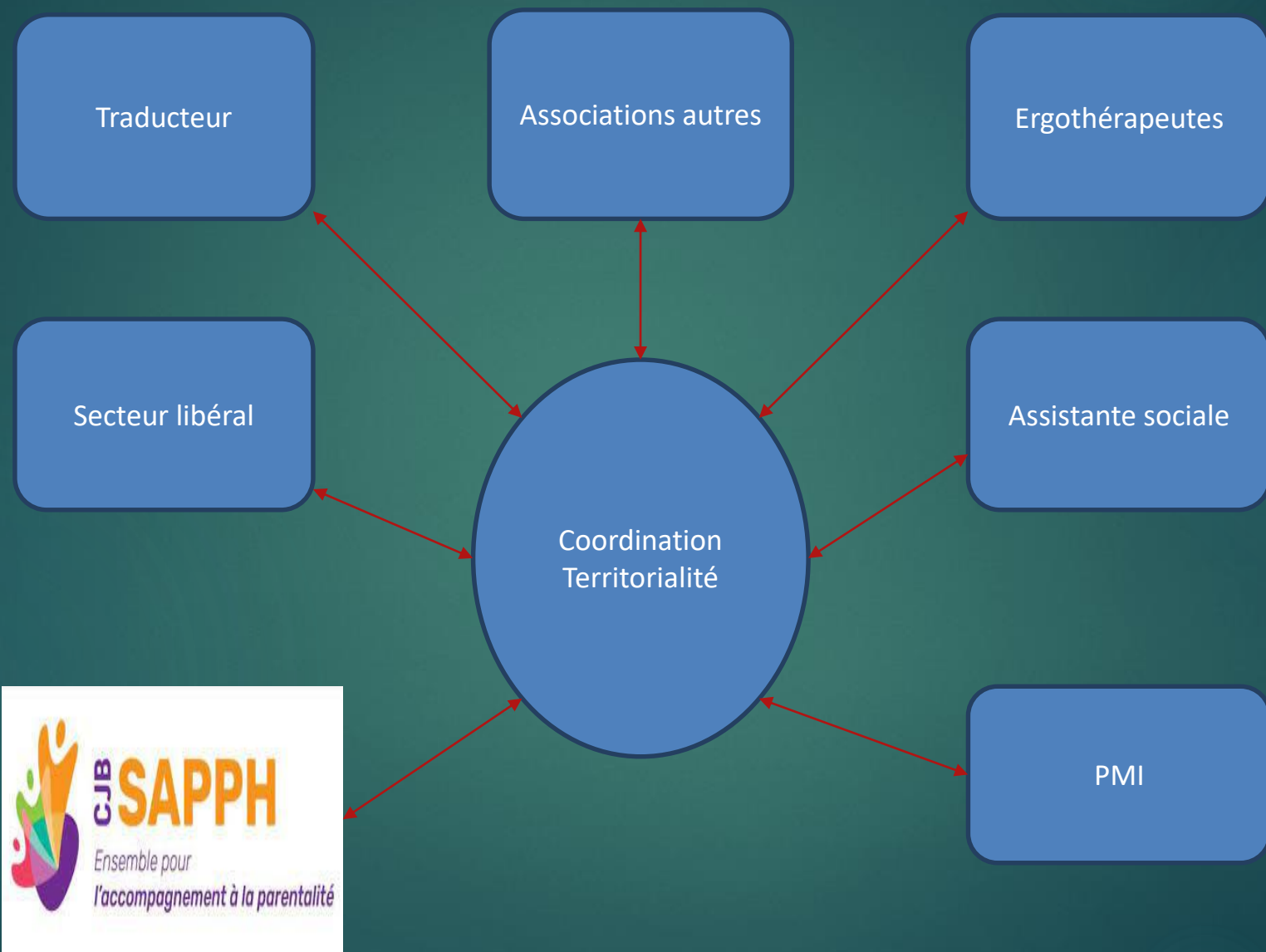
CAROLINE LAUTRETTE - KARINE POLZIN
CONGRES ANSFC - OCTOBRE 2023

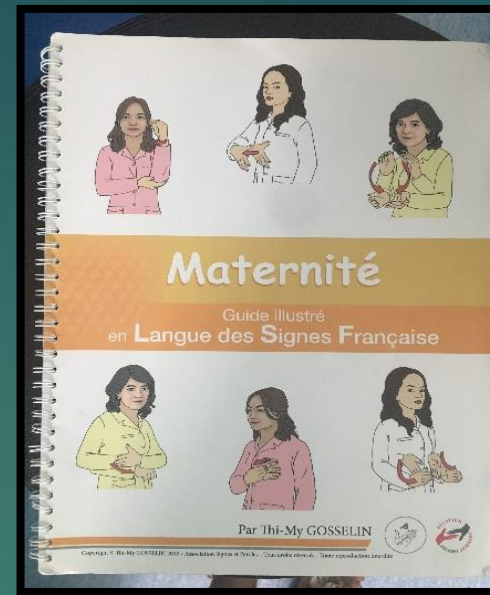
CONSTAT :

- ▶ France, **2020** : 12 millions de **personnes en situation de handicap**
50 % sont des femmes (*source AFP France handicap*).
572 000 femmes bénéficiaires de l'AAH, dont
146 600 âgées entre 18 et 40 ans (*INSEE*)
- ▶ Conférence Nationale du Handicap du 11 février 2020 :
création d'une « *aide à la parentalité* » : compensation individuelle des besoins et aide
aux personnes handicapées dans leur rôle de parents
- ▶ Rapport 1000 jours :
Proposer un accompagnement renforcé selon les besoins des parents et les
vulnérabilités, adapté et sans rupture de continuité : lauréat Décembre 2021
- ▶  **OBJECTIF** : proposer un accompagnement pré et post-natal
personnalisé aux femmes en situation de
handicap physique, sensoriel et/ou cognitif.

DISPOSITIF MIS EN PLACE :

- ▶ Consultation dédiée en pré-conceptionnel, suivi de grossesse et post-natal des femmes en situation de handicap à la maternité
 - ➔ Etablir un parcours en lien avec les différents acteurs
 - ➔ Evaluer la nécessité d'équipements adaptés (mobilier, pictogramme, falc, ...)
 - ➔ Avoir un professionnel de santé référent
- ▶ Interventions journée formation / faire connaître le dispositif
- ▶ Sensibilisation et soutien des équipes soignantes
- ▶ Annuaire partenaires disponible pour l'équipe
- ▶ En 1 an : 24 patientes, 75 cs environ





PERSPECTIVES

- ▶ Développer les outils en braille
- ▶ Déployer le dispositif pour la PEC sur la gynécologie « HANDIGYNECO »
- ▶ « aller vers » : assurer la sensibilisation des professionnels extérieurs à la prise en charge de ce public

Merci de votre attention

